

Sommaire juin 2015

Le mot du Président 1
• *La réforme territoriale*

Entreprendre 2
• *Les Moissons de l'Emploi*
• *Espace Emploi*

Cadre de vie 3
• *Transport & Mobilité*
• *Amélioration de l'habitat*

Gestion des déchets 4-5
• *La CCPS en chiffres*
• *Le tri*
• *La Redevance Incitative*

Vie associative & culturelle 6
• *Agenda de l'été*
• *L'apiculture dans le Pays du Saintois*

Environnement 7
• *Commission environnement*
• *Démarche TEPOS*
• *Concours de fleurissement*

Brèves / Contact 8

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT

La réforme territoriale sera votée définitivement en juin ou en septembre.

Les premiers volets de cette loi ont été validés, et concernaient, entre autres, les conseils départementaux et leur mode d'élection, ainsi que le passage à 13 régions à compter du 01 janvier 2016.

Un texte reste en discussion pour le volet relatif à l'évolution des intercommunalités dans les prochaines années. L'idée de base de ce texte est de porter à 20 000 habitants le seuil minimum des intercommunalités, en articulant celles-ci autour d'un « bassin de vie ».

À ce jour, notre communauté compte 14600 habitants pour 55 communes. Nous avons obtenu des informations nous permettant de penser que nous serons en ca-

pacité de conserver le périmètre actuel dans les années à venir.

Nous nous sommes attachés, depuis début 2013, à mettre en œuvre les conditions nécessaires à un fonctionnement apaisé et serein de notre collectivité.

La situation financière est très saine et nous permet d'envisager les actions à mettre en place sans inquiétude majeure.

La cellule en charge de l'urbanisme est quasiment opérationnelle et sera en mesure de reprendre l'instruction des diverses autorisations précédemment réalisées par les services de l'état et transférées aux collectivités locales, sans compensation financière.

Le conseil communautaire a voté le budget 2015 dans lequel nous avons programmé différentes études portant sur la réalisation d'un projet de territoire, ainsi que l'investissement d'un bâtiment qui permettrait la création d'une pépinière d'entreprises et la mise à disposition de locaux à destination des associations du territoire. Cette acquisition permettrait également de répondre au besoin de



la communauté dont les locaux actuels avaient été réalisés pour une collectivité plus petite et exerçant moins de compétences.

Des réflexions sont également en cours avec les communautés voisines sur des actions nécessitant des moyens plus conséquents. Les transports, le développement touristique, la gestion des rivières et cours d'eau ou les actions à mener pour une gestion raisonnée des ressources énergétiques sont des projets à conduire au niveau d'un territoire plus vaste que le nôtre.

Les projets sont nombreux et, dans le contexte financier difficile que nous traversons, rien ne sera engagé sans avoir la certitude que l'équilibre budgétaire ne soit pas menacé.

Le Président
Dominique Lemoine



Commune de Houdreville



Commune de Gripport



LES MOISSONS DE L'EMPLOI 2015

70 moissonneurs volontaires, 615 entreprises visitées, 49 offres recensées. Les Moissons, c'est une aventure collective en milieu rural initiée par la commission emploi.

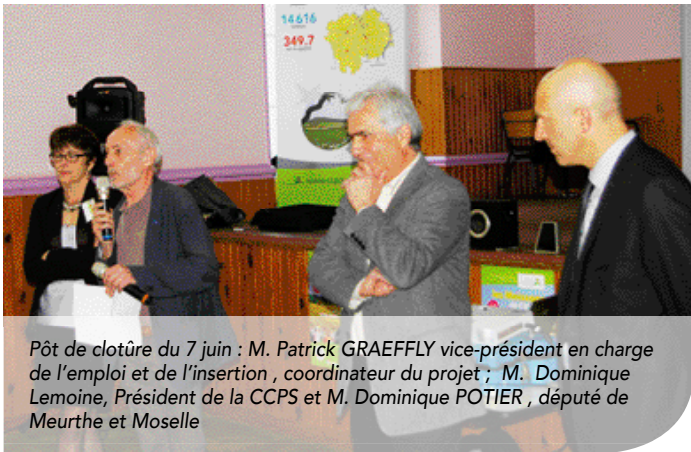
Les Moissons 2015, c'est

- une aventure collective en milieu rural initiée par la commission emploi.
- 70 demandeurs d'emploi volontaires de la CCPS qui ont quadrillé tout notre territoire.
- 615 structures visitées (entreprises, exploitations agricoles, associations)
- autant d'informations précieuses recueillies sur les besoins, sur les attentes de nos acteurs de terrain.
- 49 offres fermes révélées : CDD, CDI, emplois saisonniers, une vingtaine de propositions de stages, dont l'accès est réservé pendant deux semaines aux moissonneurs.
- une poignée d'habitants bénévoles, qui ont

parié sur le dynamisme et la vitalité du Pays du Saintois et qui, avec chaleur et enthousiasme, ont su emporter avec eux des partenaires précieux pour une entreprise innovante.

- l'occasion pour certains moissonneurs de trouver enfin un travail. La possibilité pour eux de sortir de leur isolement, la promesse de se retrouver ultérieurement, s'épauler parce que la recherche d'emploi, c'est souvent un parcours du combattant.

Les Moissons 2015 c'était une première, elles deviendront le rendez-vous annuel de l'emploi et de l'économie, et c'est une idée contagieuse qui pourrait gagner les territoires voisins.



Pôt de clôture du 7 juin : M. Patrick GRAEFFLY vice-président en charge de l'emploi et de l'insertion, coordinateur du projet ; M. Dominique Lemoine, Président de la CCPS et M. Dominique POTIER, député de Meurthe et Moselle



Elu, bénévoles et agents pour mener à bien ce projet dans la bonne humeur !

TÉMOIGNAGES

« Lors des visites, tous nous ont très bien accueillies. On nous a souvent dit que nous étions courageuses. Et même si la tendance est parfois morose, on a pu mieux comprendre le quotidien des entreprises ».

Eliane & Chloé

« Les Moissons de l'emploi, ça remotive, c'est du contact humain, ça rebooste ».

Thierry & Dominique

« Ca nous sort enfin de chez nous ».

Jocelyne & Laurie

« Ca redonne confiance, on se sent valorisé ».

Angélique & Karine

« Vous savez pendant ces quatre jours, quand je me suis levée, je me suis dit aujourd'hui j'ai enfin quelque chose d'important à faire, et vous n'imaginez pas, mais pour moi c'est énorme »

Une anonyme

« Quel beau moment, on a pu se parler, échanger, ça fait du bien »

Une anonyme

L'ESPACE EMPLOI DE LA CCPS VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES

Les missions de l'espace emploi



Soutien dans votre recherche, dans la définition de votre projet, faciliter vos démarches de recrutement
Documentation sur les métiers, sur les formations, Ordinateur en libre-service avec accès internet, imprimante, téléphone, fax, photocopieur, une aide personnalisée proposée par une conseillère emploi et insertion
Accompagnement dans les techniques de recherches d'emploi, information sur vos droits, information sur les métiers et les formations, ateliers collectifs de recherche d'emploi.

L'espace emploi vous accueille

Du lundi au vendredi, de 9 h | 12 h et 13 h 30 | 16 h 30 sauf le mercredi après-midi.

21 Rue de la Gare
54 116 TANTONVILLE
03 83 52 45 41

Permanence à Vézélise les lundis après-midi dans les locaux du CMS

Mme Aurélie Routnoer vous accueille, vous informe et vous oriente
aurelie.routnoer@ccpaysdusainois.fr

TRANSPORT MISE EN PLACE DU SERVICE DE MOBILITÉ SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCPS

Nous sommes toujours à la recherche de conducteurs bénévoles, et invitons les personnes qui souhaitent bénéficier de ce service à contacter l'association AFRRI CIEL de Colombey par téléphone au 09 77 76 23 40 (de 14h à 16h du lundi au vendredi) ou par mail mobilite.solidaire@famillesrurales.org.

Une plaquette détaillant les modalités d'attribution est disponible en mairie, à la CCPS, auprès de Familles Rurales et sur le site internet de la Communauté de Communes.



Réunion d'information sur le lancement du projet à Ceintrey

Depuis 2012, la CC du Pays de Colombey et du Sud Toullois, en partenariat avec l'association Familles rurales Ciel ont mis en place un service à la demande de transport solidaire.

Ce service, rendu par des conducteurs bénévoles, s'adresse, sur critères de revenu, à des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion ou ne pouvant plus utiliser de véhicule. Du fait de la ruralité du territoire, ces personnes se retrouvent isolées à leur domicile en l'absence d'un réseau de transport interurbain.

Au vu des besoins observés sur notre territoire, cette action a été étendue sur nos 55 communes, elle est opérationnelle depuis le 1^{er} avril 2015.

Le coût du km pour l'utilisateur est de 0.10 €, le conducteur bénévole est rémunéré à hauteur de 0.35 € du km A/R à partir de chez lui. Le reste de la dépense est pris en charge par l'association. L'utilisateur est limité à 5 trajets /mois. Une charte du conducteur et de l'utilisateur recensant les droits et devoirs de chacun est signée.

Cette action est soutenue par le Conseil Général, le Conseil Régional, la CAF et la Fondation de France.



MOBILITÉ CO-VOITURAGE

Nos 5 aires de covoiturage sont à votre disposition. Pour plus de renseignements : consulter le site de la CCPS et www.Tedicov.fr



AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Depuis la création de la CCPS en janvier 2013, ce sont 17 dossiers « ravalement de façades » et 58 dossiers « isolation » qui ont été mandatés.

Pour 2015, de nouvelles mesures et actions ont été mises en place :

De nouveaux règlements d'aides :

- ouverts aux bailleurs privés
- valorisant « l'auto-construction », le fait de réaliser soi-même ses travaux sans avoir recours à une entreprise (sous réserve de la participation à une formation dispensée par l'Espace Info Energie)
- en partenariat avec la Région Lorraine pour la campagne de ravalement de façades

Un partenariat avec l'ANAH dans le cadre du programme Habiter Mieux pour augmenter les aides de l'Etat pour les bénéficiaires du Pays du Saintois

Une permanence gratuite sur rdv de l'Espace Info Énergie dans les locaux de la CCPS à Tantonville pour vous conseiller sur des questions d'économie d'énergies.

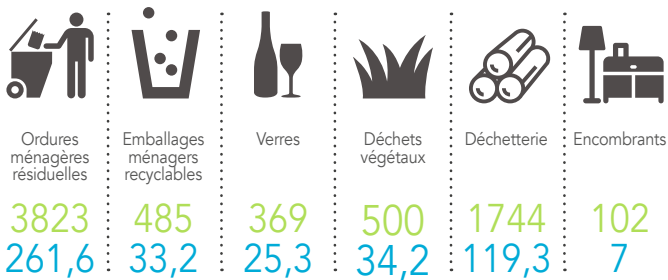


Ferme lorraine de Laloëuf



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES

Récapitulatif des tonnages collectés par la Communauté de Communes du pays du Saintois en 2014



TOTAL : 6664 tonnes de déchets & 456,1 kg par habitant par an

(*) Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (**) Déchets Ménagers Spéciaux ou déchets dangereux des ménages. Légendes : ● déchets en tonnes. ● déchets en kg/habitant/par an

TRIER, C'EST BIEN ! BIEN TRIER, C'EST MIEUX !

Nous devons trier car c'est la meilleure façon de freiner l'augmentation des coûts de la redevance d'ordures ménagères.

Cela permet également de diminuer le volume de notre poubelle et de protéger la planète en offrant une seconde vie aux déchets par le recyclage des matières : les magazines reviennent sous forme de journaux, les bouteilles en plastique deviennent tuyaux et même fibre polaire... Quant aux déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature (toxique), il est important de les déposer en déchetterie. Chaque commune est équipée de PAV* pour collecter le verre, le papier et les emballages ménagers.

(*) Conteneurs verts, bleus et jaunes en point d'apport volontaire.

PENSEZ AUX PAPIERS

Tous les papiers se trient et se recyclent. Dans le conteneur à papiers on jette :

- les journaux, magazines, prospectus, annuaires, catalogues, enveloppes (avec ou sans fenêtres), carnets (sans spirales), papier kraft, feuilles d'imprimante (imprimées ou non)
- les boîtes en carton : paquets de céréales, boîtes de lessive, boîtes de biscuits, boîtes à chaussures...
- les suremballages en carton propre : cartons autour des yaourts, du dentifrice, des crèmes...
- les boîtes à œufs et rouleaux en carton (papier toilette et essuie-tout)...

EMBALLAGES MÉNAGERS PLASTIQUES & MÉTALLIQUES

Conteneur jaune pour les emballages ménagers :

- les bouteilles et flacons en plastique qu'ils aient contenu : des produits alimentaires (boissons, bouteille d'huile), d'hygiène (produit vaisselle, eau de javel) ou de beauté (shampooing, gel douche),
- les boîtes de conserve,
- les flacons métalliques (sirops),
- les aérosols,
- les canettes en aluminium,
- les briques alimentaires (Tétra pack)...

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI

25,3 kg/hab déposés dans les PAV des communes

Conseils :

- Seuls les bouteilles, pots et bocaux en verre doivent être déposés dans les conteneurs.
- Les objets en verre (ampoules, vases, miroirs, vitres...) ainsi que la vaisselle ont une composition chimique différente du verre d'emballage qui rend impossible leur recyclage.



PAV sur Haroué

Conseils pour bien trier

- Les papiers gras ou souillés, cartons de pizza, papiers peints, papiers calque, mouchoirs, filtres à café, couches culottes... ne sont pas recyclables et à jeter aux ordures ménagères.
- Les cartons bruns sont à déposer en déchetterie.
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres ; ils rendent leur recyclage impossible.
- Il est inutile de rincer les emballages à l'eau ; il suffit de bien les vider.
- Inutile de séparer bouchons et bouteilles : ils appartiennent au même groupe de recyclage. De plus, cela permet de garder les bacs propres (dans le cas où il resterait un peu de liquide dans un flacon).
- Compacter les bouteilles et flacons plastiques : les bacs de tri sont ainsi moins rapidement remplis.

Info

LES REFUS DE TRI

Il s'agit des déchets mis par erreur avec les emballages triés pour la collecte sélective. Ces refus sont principalement composés de bouteilles en verre, bouteilles en plastique contenant encore des liquides et d'objets en plastique non recyclables tels que les pots de yaourts, les barquettes de beurre ou de taboulé, les pots de fleurs, les films et sacs en plastique. Ces déchets

partent en refus lors du tri en centre de tri. Leur élimination coûte cher. En effet, ces refus sont d'abord collectés, puis triés, puis renvoyés avec la part non valorisable des ordures ménagères, soit un transport et un traitement de plus. Le taux de refus pénalise aussi les finances de CCPS en augmentant le coût du traitement appliqué à l'ensemble de cette catégorie de déchets.

12 bornes sont réparties sur le territoire de la CCPS

et sont localisées sur les communes de Ceintrey, Diarville, Goviller, Hammeville, Haroué, Laigneville-devant-Bayon, Roville-devant-Bayon, Tantonville, Vezelise et Xirocourt



TOUS LES TEXTILES MÊME USÉS SE RECYCLENT

La CCPS a signé une convention avec l'éco-organisme Eco-TLC et un partenariat avec Le Relais qui se charge de collecter et de recycler les textiles dans son centre de tri régional situé à Allain. Grâce à cette action et aux habitants de la CCPS, ce sont 32,97 tonnes de textiles d'habillement, linge de maison, sacs et chaussures qui ont été recyclés en 2014 soit 5.52 kg par an et par habitant. Poursuivons nos efforts ; il reste encore des marges de manœuvre importantes puisque plus de 8 kg/an/hab sont encore jetés avec les ordures ménagères*.

(* données nationales.

REDEVANCE INCITATIVE

La redevance incitative est une nouvelle façon de financer l'élimination de nos déchets. Les élus de la Communauté de Communes du Pays du Saintois ont décidé d'étudier la mise en place d'un nouveau système de facturation qui tiendrait compte de la production de déchets produits par chacun, qui inciterait à réduire la quantité de déchets et à trier davantage. Ce nouveau système, la Redevance Incitative, est basé sur la mesure réelle des déchets ménagers (Ordures Ménagères) présentés à la collecte. Une étude est en cours avec le cabinet INDIGGO pour faire un diagnostic de la situation actuelle et définir les modalités de la proposition qui sera retenue et soumise aux élus de la CCPS, avec pour objectif une mise en place au 1^{er} janvier 2017.

Conseil

- Utiliser des sacs de 50 litres maximum afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs et veiller à bien les fermer.
- Donner des vêtements propres et secs ; les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisissés ne sont pas recyclables.

Info

DÉCHETTERIE



Déchetterie du Saintois

La déchetterie est le lieu d'évacuation pour le recyclage et la valorisation des déchets qui ne sont pas collectés au porte à porte ou en apport volontaire.

Au regard du nombre de personnes qui circulent sur la déchetterie, il est nécessaire de rappeler l'existence d'un règlement intérieur qui contribue à assurer un accueil le plus agréable possible : ré-

duction du temps d'attente, respect du lieu de dépôt des déchets, respect de la quantité maximale de déchets à apporter... Le règlement intérieur est intégralement téléchargeable sur notre site Internet.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères finance notamment l'exploitation de la déchetterie. Pour information, les coûts de ce service ne sont pas négligeables.

MOYENNES DES VOLUMES & PRESTATIONS EN 2014 (prix par tonne en euros TTC)

Frais de gardiennage : 22 €
Coût d'élimination de certains types de déchets comprenant location de benne, transport et traitement (hors frais de gardiennage) :

- Déchets végétaux : 58 €
- Bois : 63 €
- Cartons – papiers : 197 €
- Ferraille : 82 €
- Gravas : 16 €
- Divers : 157 €

Que deviennent nos déchets ?
pour aller plus loin :
<http://www.ccpaysdusainois.fr>



AGENDA DE L'ÉTÉ

JUIN 2015

Samedi 6

Visite pour tous de la Moselle Sauvage Les P'tits Castors Bainville-aux-Miroirs

Conte musical-concert École de Musique du Saintois - Haroué

Concert des garçons Mon Association Château d'Étreval

Dimanche 7

Fête des brasseurs Foyer rural - Tantonville

Jeudi 18

Conte musical-concert École de Musique du Saintois - Vézelize

Dimanche 21 juin

Fête de la musique

et repas de l'amitié Liebodis Villa'Nim Lebeuville

Concert de variété Amis de Vézelize - Vézelize

Jeudi 25, 26, 27 et 28

Là-haut sur la colline Festive - Sion

Samedi 27

Sous les feux des projecteurs cinéma plein air, repas buvette. Le Revaux - Crantenoy

Dimanche 28

Concert-chorale École de Musique du Saintois - Vaudémont

Marché fermier La Craonnaise 54 Haroué

JUILLET 2015

Lundi 29 juin au 3 juillet

Atelier théâtre Mon Association Forcelle-st-Gorgon

Samedi 4

Festival Paille à Sons FR Centrey-Voinemont Ceintrey

Samedi 4 et dimanche 5

3 parcours et animations CG54/Cité des paysages Sion

Dimanche 5

Concours de pétanque Amis de Vézelize - Vézelize

Mercredi 8

Mercredis du jardinier CG54/Cité des paysages Sion

Vendredis 10, 17, 24 et 31

Marché du terroir CG54 - Sion

Dimanches 12, 19 et 26

Invitez-vous Découvrez et redécouvrez l'ambiance de la colline CG54/Cité des paysages Sion

Mercredi 22

Journée champêtre à l'étang UNC - Housséville

Dimanche 26

Marché fermier La Craonnaise 54 - Haroué

Vendredi 31

Marche de nuit Randonneurs du Saintois Sion

AOÛT 2015

Dimanches 2 et 9

Invitez-vous ; découvrez et redécouvrez les ambiances de la colline CG54/Cité des paysages Sion

Vendredi 7

Marché du terroir CG54 - Sion

Samedi 8

Nuit des étoiles - CG54 - Sion

Samedi 22

Nuit européenne de la chauve-souris - CG54 - Sion

Dimanche 30

Marché fermier La Craonnaise 54 - Haroué

Tous les dimanches du 31 mai au 4 octobre 2015

Exposition enCore et en coRps Expo 2015 TEM - Entrée libre - 14 à 19h 55 Grande Rue - Goviller

Du 25 avril au 3 octobre 2015, tous les samedis,

Les deuxièmes dimanches de chaque mois, Les 8 mai et 14 juillet - Expositions 2015 L'Espace de Mémoire Lorraine 1939-1945. Gratuit 14h à 18h 10bis avenue Jacques Leclerc - Vézelize

Pour toute information complémentaire : www.ccpaysdusainois.fr

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Samedi 4 juillet 2015 : La nuit des églises

Les 19 et 20 septembre 2015 : Journées du Patrimoine

Si la thématique vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter. Pour proposer une animation ou participer ! Contact : Lise.rinckert@ccpaysdusainois.fr



Qui, dans le Saintois, n'a pas aperçu au détour d'un chemin, d'un pré ou d'un verger une ruche installée par un amoureux et passionné des abeilles : l'apiculteur !

Pour produire un miel de qualité sur notre territoire, 28 d'entre eux se retrouvent au sein de la section locale de Vézelize du syndicat départemental de « l'Abeille Lorraine ». Ils y échangent des conseils et astuces tout en mutualisant les services et le matériel.

Nous recensons entre 150 et 200 ruches, pour une production moyenne annuelle de 15 à 20 kg de miel par ruche. Pour produire 1 kg de miel, 10.000 abeilles doivent se mettre au travail !

3 types de miel sont principalement produits dans le Saintois : le miel de printemps (colza, fruitiers et pissenlit), du miel toutes fleurs (ex : trèfle) et du miel d'acacias.

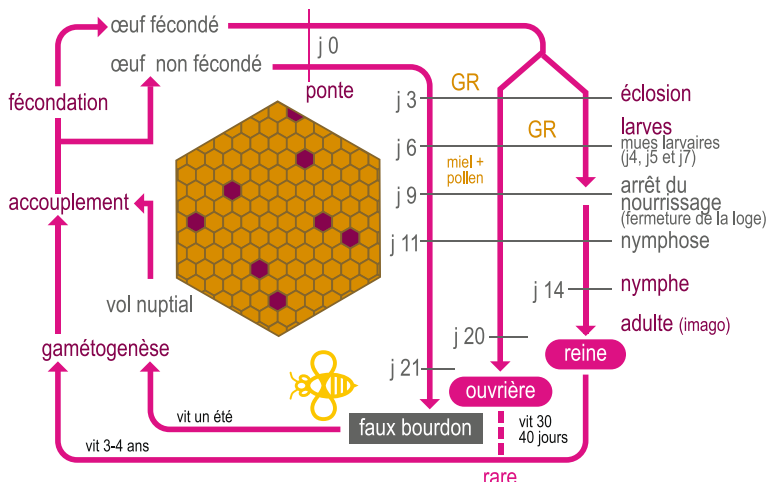
Afin de permettre une pollinisation optimale, les ruches sont souvent placées au cœur des vergers.

Grace à l'agriculture raisonnée et la maîtrise des traitements des cultures, les abeilles peuvent butiner tranquillement les fleurs de colza ou autres fleurs produites dans les champs.

Le Saintois, Terre de Lorraine, subit des hivers souvent longs et froids qui réduisent le cycle de pollinisation. A l'inverse l'hiver 2013/2014 a été anormalement doux, suivi d'un été frais et humide, conséquence : 40% de miel en moins et aucun miel de fleurs d'acacias.

L'abeille de nos ruches est la descendante de l'abeille sauvage (le recensement de cette dernière est impossible), elles se partagent toujours les mêmes pollens.

Habitante du Saintois et indispensable à notre vie et à notre survie, respectons l'abeille et son environnement comme il se doit.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission s'est réunie pour la première fois le 10 mars 2015. Composée d'élus, d'habitants, de membres associatifs, elle travaille sur des sujets très variés liés à l'Environnement.

Les principaux sujets abordés sont en lien avec l'actualité de la Collectivité et de ses partenaires. La compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), et la démarche de Territoire à Energie Positive (TEPos) sont deux thématiques majeures.

Elles concernent directement notre population (lutte contre les inondations, préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, amélioration de l'habitat, production d'énergies renouvelables) et seront donc deux thématiques abordées régulièrement aux prochaines commissions.

Venez partager vos idées, vos connaissances et votre volonté d'agir pour le territoire ! Inscrivez-vous pour devenir membre de la commission Environnement (inscriptions ouverte aux habitants du territoire).

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE du 30 mai au 6 juin 2015 c'était sur votre territoire !

Animations scolaires, débat /conférence, jeu, visite guidée, présentation sur le jardinage, balades et Promenades en Pays du Saintois... retrouver toutes les informations utiles sur ces manifestations sur le site de la CCPS :

<http://www.ccpaysdusantois.fr>

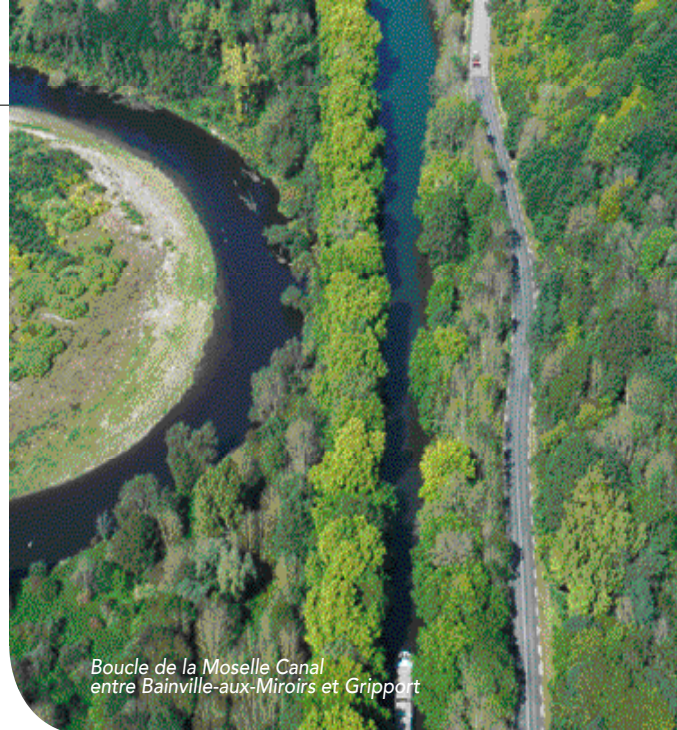
DÉMARCHE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS)

En quelques mots, la démarche vise à limiter nos besoins en énergies et à augmenter notre production d'énergie renouvelable. Les intérêts pour le territoire et sa population sont réels, nombreux et directs : diminuer le coût de la facture énergétique des ménages et entreprises (rénovation thermique), créer ou maintenir des emplois non délocalisables (circuits courts et producteurs locaux, rénovation et artisans, production d'énergies renouvelables et maintenance, etc.). Devenir acteur de la transition énergétique est à la portée de tous !

- Rénover son logement, le bâtiment existant : l'efficacité énergétique,

- Changer les comportements du consommateur jusqu'au producteur (exemple, le gaspillage alimentaire : près de 25 % de la nourriture produite est jetée et impacte significativement la consommation d'énergie),
- Produire de l'énergie renouvelable chez soi ou en groupe (géothermie, solaire, hydraulique, parc éolien, etc.).

Par où commencer ? Le FORUM ENERGIE a eu lieu le lundi 4 mai et se poursuit par des groupes de travail thématiques pour définir un plan d'action à mettre en place dès 2015. N'hésitez pas à vous renseigner ou à nous rejoindre.



Boucle de la Moselle Canal entre Bainville-aux-Miroirs et Grippont



CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Commune de Forcelle-Saint Gorgon

Depuis 2013 la Communauté de Communes organise un concours fleurissement, ouvert aux 55 communes et aux habitants de son territoire. Sur inscription de la commune, un jury, passe pour apprécier les efforts de fleurissement de la commune, l'originalité des plantations, le choix des plantes, la propreté des massifs... Lors de son passage, le jury note également les habitations particulièrement fleuries, visibles de la rue.

Une remise de prix est organisée à l'automne pour récompenser les meilleurs de chaque catégorie. En 2014, lors de la remise des prix qui se tenait à Housséville, 15 communes et 50 particuliers ont ainsi été récompensés par des bons d'achats et des plantes vivaces.

Cette année, la commission a souhaité prévenir chaque commune du passage du jury, afin d'être mieux orienté lors de sa visite.



Particulier, Fraise en Saintois

TERRITOIRE & CCPS

CHIFFRES CLÉS

55
communes

14 600
habitants

349.7
km² de superficie

COMPÉTENCES

- aménagement de l'espace,
- développement économique par exemple en aidant les créateurs d'entreprise, et en accompagnant les demandeurs d'emploi,
- politique du logement et du cadre de vie,
- protection et la mise en valeur de l'environnement...



POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Voté en 2013 et achevé en 2014 la communauté de communes a un nouveau SAS d'entrée. Améliorant l'isolation et la performance thermique du bâtiment la pose d'un SAS d'entrée a permis la réalisation d'un bureau d'accueil.

Siège de la CCPS



Contact CCPS

Siège : 21, rue de la Gare, 54116 TANTONVILLE - Tél. : 03 83 52 47 93
Fax : 03 83 52 51 87
contact@ccpaysdusainois.fr
Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le mercredi après-midi.
Standard téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Info

Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont, après la gare de Tantonville, direction Omelmont RD : D9C
Mail : contact@ccpaysdusainois.fr
Ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, dimanche de 9 h à 12 h.
Fermée les mardis et les jours fériés.

Une question, une demande de renseignement, rendez-vous sur

www.ccpaysdusainois.fr

Vous y trouverez des informations pratiques (la vie institutionnelle, les jours de collectes, report des jours fériés, votre agenda culturel...) et vous pourrez télécharger les formulaires de demande de subvention pour rénover votre habitation, créer votre entreprise...

LA CITÉ DES PAYSAGES

Située sur la Colline de Sion, la Cité des paysages est d'abord un espace ouvert à tous qui propose un parcours découverte, des expositions régulièrement renouvelées et des ressources pour découvrir, comprendre et agir sur les enjeux des paysages et du développement durable. (OUVERTURE fin du printemps 2015).

Tout au long de l'année, la Cité des paysages propose des événements et animations pour

le grand public, des programmes pédagogiques à destination des scolaires, des formations et temps d'échanges pour les professionnels, élus et associatifs. Ces activités se déploient dans toute la Meurthe-et-Moselle à Sion et autour des Espaces naturels sensibles. La Cité des paysages porte l'ambition de devenir un lieu de partage de connaissances et de coopération pour tous les acteurs concernés par le devenir de nos paysages en Lorraine et dans la Grande région européenne.



La Cité des paysages

Pays du Saintois Lettre d'information de la communauté de communes - Numéro 3

Tirage : 6 500 ex. Editée par la communauté de communes du Pays du Saintois.

Directeur de la publication : Didier Lemarquais.

Comité de rédaction : Dominique Lemoine, Jean-Marc Marchal, Alain Thiaucourt, Patrick Graeffly, Francis Haye, Dominique Simon, Serge Crociati, Dominique Vollmar, Richard Doublier, Lise Rinckert, Brigitte Meyer, Sylvain Balland, Valérie Meoni.

Chargée de projet : Sophie Gerardin.

Design graphique et mise en page : ùbdesign.

Imprimerie : Imprimerie 2G.

Crédits photos : Guy Gauthier, CAUE 54, CG54 et CCPS.